

Votre contact

Christine DUJARDIN
Tél. : 03 20 72 17 15
cdujardin@ffb5962.fr

Durée

2,00 jour(s) - 14:00 heures

Public

Tout salarié peut devenir sauveteur secouriste du travail. Etudiants et apprentis (formation initiale), conformément aux objectifs définis dans les accords nationaux pour l'ES&ST.

Prérequis

15 ans dans l'année, être apte médicalement.

Moyens techniques et pédagogiques

(Théorie 50%, Pratique 50 %)

Défibrillateur de formation avec accessoires.

Lot de mannequins avec peaux de visage individuelles (mannequin RCP adulte, mannequin RCP enfant, mannequin RCP nourrisson)

Divers matériels pour la réalisation de cas concrets.

Matériel d'entretien des mannequins et accessoires.

Intervenant

NFHC

Formateur en sécurité incendie évacuation – Titulaire du SSIAP 3 – Moniteur SST – Formateur PRP

Objectifs de la formation

Maîtriser la conduite à tenir et les gestes de premiers secours.

Savoir qui et comment alerter dans l'entreprise ou à l'extérieur de l'entreprise.

Repérer les situations dangereuses dans son entreprise et savoir à qui et comment relayer ces informations dans l'entreprise.

Participer éventuellement à la mise en œuvre d'actions de prévention et de protection

Contenu

Thème 1 : Le sauvetage secourisme du travail

Les principaux indicateurs de santé au travail dans l'établissement ou dans la profession. Le rôle de sauveteur secouriste du travail, le cadre juridique de l'intervention du SST.

Thème 2 : Rechercher les risques persistants pour protéger

Formation générale à la prévention. Rendre le SST capable de « protéger » en utilisant les notions développées dans la législation actuelle relative à l'évaluation des risques.

Face à une situation d'accident du travail, le sauveteur secouriste du travail doit être capable de : connaître l'alerte aux populations / Reconnaître, sans s'exposer lui-même, les dangers persistants éventuels qui menace la victime de l'accident et/ou son environnement/ Supprimer ou isoler le danger ou soustraire la victime au danger sans s'exposer lui-même.

Thème 3 : De « Protéger » à « Prévenir »

Face à une situation de travail, le sauveteur secouriste du travail doit être capable de :

Repérer les dangers dans une situation de travail. Supprimer ou faire supprimer les dangers, dans la limite de son champ de compétence, de son autonomie et dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées en matière de prévention.

Thème 4 : Examiner la victime et faire alerter

Face à une situation d'accident du travail, le sauveteur secouriste du travail doit être capable de :

Examiner la(les) victime(s) avant et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir. Faire alerter, ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise.

Thème 5 : De « Faire alerter » à « Informer »

Face à une situation de travail, le sauveteur secouriste du travail doit être capable de :

Informar son responsable hiérarchique et/ou la (les) personnes(s) chargée(s) de prévention dans l'entreprise ou l'établissement, de la/des situation(s) dangereuse(s) repérée(s).

Thème 6 : Secourir

Effectuer l'action (succession de gestes) appropriée à l'état de la (des) victime(s).

1. La victime saigne abondamment
2. La victime s'étouffe.
3. La victime se plaint de sensations pénibles et/ou présente des signes anormaux.
4. La victime se plaint de brûlures.
5. La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements.
6. La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment.
7. La victime ne répond pas mais elle respire.
8. La victime ne répond pas et ne respire pas.

Thème 7 : Situations inhérentes aux risques spécifiques

Le contenu de ce thème et le temps éventuellement nécessaire au-delà des 4 heures, sont laissés à l'initiative du médecin du travail, celui-ci dépendra du risque spécifique de l'entreprise.